

12 février 2010



Consignes destinées aux régions

Objectifs de l'opération

- ♥ Permettre aux membres des syndicats d'afficher leur fierté de travailler dans les services publics québécois ;
- ♥ Permettre aux membres des syndicats de témoigner de leur engagement à servir la population de leur mieux ;
- ♥ Conscientiser les citoyennes et citoyens quant à l'importance des services publics dans leur vie et leur offrir un signet permettant d'engager le dialogue.

Distribution de signets par les brigades locales

- ♥ Chaque syndicat de la région a reçu, selon sa taille, une quantité de signets à distribuer à la population près des lieux de travail ;
- ♥ Si certains syndicats pensent manquer de signets dans le cadre de l'opération réalisée par leur brigade locale, ils seront invités à vous contacter. Vous pourrez évidemment leur en fournir à partir de ceux qui sont joints au présent envoi.

Distribution de signets par les brigades régionales

- ♥ Chaque composante du Front commun a une responsabilité régionale dans un nombre donné de régions prédéterminées :
 - SISP :** Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière, Montérégie, Outaouais et Québec-Chaudière-Appalaches ;
 - CSN :** Abitibi/Témiscamingue/Nord du Québec, Côte-Nord, Montréal-Laval et Saguenay/Lac-St-Jean;
 - FTQ :** Bas-St-Laurent, Cœur-du-Québec, Estrie et Laurentides ;
- ♥ Chaque composante du Front commun qui est en responsabilité régionale recevra, selon la taille de la région, une quantité de signets à distribuer à la population, une convocation type pour les médias et un communiqué de presse type pour le point de presse régional ;
- ♥ Les trois composantes du Front commun travaillent ensemble sur une base consensuelle ;
- ♥ Chaque région est appelée à former des brigades régionales pour la distribution des signets ;
- ♥ Chaque brigade régionale doit être formée de membres représentant l'ensemble des composantes du Front commun SISP-CSN-FTQ ;
- ♥ Chaque brigade régionale se voit attribuer un ou plusieurs sites de distribution sur un territoire donné ;
- ♥ La distribution des signets doit se faire dans les lieux publics à la population générale en l'amenant à réaliser la place qu'occupent les services publics pour chacune et chacun tout au long de la vie ;
- ♥ Un des sites de distribution doit être retenu pour un point de presse régional du Front commun.

Bonne distribution !

Nous sommes au ♥ des services offerts à la population

Nous avons toutes les raisons d'en être fiers !